

est un excédent du pouvoir d'achat par rapport aux disponibilités nécessaires pour répondre à la demande. Cet excédent provoque la hausse des prix, des frais et des profits et est préjudiciable à ceux qui, dans notre société, sont économiquement faibles et dont le pouvoir de marchander est négligeable.

Effets du budget de l'an dernier

Monsieur l'Orateur, j'aimerais maintenant passer en revue nos comptes du gouvernement.

Les résultats des comptes du gouvernement, au cours de l'an dernier, vous ont été exposés en détail dans la Partie 2 du Livre blanc. Je me propose simplement de relever quelques faits saillants.

On estime à 7,673 millions de dollars les recettes budgétaires réalisées durant l'année financière qui se termine présentement. Peut-être vous souviendrez-vous que mon prédécesseur à ce poste s'attendait, il y a près d'un an, que les revenus augmenteraient d'environ 5.5 p. 100 en l'absence de tout changement fiscal, et qu'il avait proposé de réduire cette augmentation à juste un peu plus de 3 p. 100 par une diminution des impôts sur le revenu des particuliers, entrée en vigueur en juillet dernier. Ces prévisions de revenus se fondaient sur une augmentation prévue d'environ 7.5 p. 100 dans la valeur du produit national brut. Par la suite, notre expansion économique a pris de telles proportions que la valeur du PNB monta de quelque 9.5 p. 100 et, malgré la réduction d'impôt, les revenus augmentèrent en conséquence de 493 millions de dollars, soit de 7 p. 100, ce qui témoigne de façon convaincante de l'accélération considérable de l'expansion en 1965.

Les dépenses comptabilisées aux comptes budgétaires de l'année que se termine sont estimées à 7,707 millions de dollars, soit seulement trois quarts d'un p. 100 de plus que le montant prévu dans le budget de l'an dernier. J'aimerais féliciter mon prédécesseur. (*Applaudissements*). En vérité, je tiens à le féliciter, car le déficit budgétaire de 34 millions de dollars qui en résulte est le moins élevé depuis l'année financière terminée le 31 mars 1957, il y a neuf ans. A toutes fins pratiques, c'était donc un budget équilibré.

Les revenus et les dépenses de l'État fédéral, d'après les comptes économiques nationaux, qui comprennent les transactions non budgétaires du gouvernement intéressant les revenus des particuliers et des entreprises, sont aussi expliqués et comparés à l'exposé budgétaire dans la Partie I du Livre blanc. Mais j'aimerais signaler à la Chambre que d'après les comptes nationaux, il y a eu un excédent d'environ 494 millions de dollars, comparativement à un excédent de 279

millions de dollars l'année financière précédente. Pour ce qui est des répercussions du total des recettes et paiements du gouvernement fédéral sur les revenus du reste de la collectivité, il a fallu tout cet énorme excédent fédéral de près d'une demi-milliard de dollars pour absorber un volume considérable de la demande privée possible qui, sans cela, aurait, dans une large mesure, entraîné des hausses de prix et un plus fort déficit au compte courant de la balance des paiements.

Perspectives des revenus et des dépenses pour l'année à venir

J'ai décrit notre situation et nos perspectives économiques, et j'ai passé en revue le résultat des transactions du gouvernement fédéral pour l'année financière qui prend fin. Je me tourne maintenant vers l'avenir pour examiner les prévisions de la nouvelle année financière.

Premièrement, sans tenir compte des effets de ce budget, mes conseillers s'attendent en 1966 à une nouvelle augmentation, dépassant 9 p. 100, du produit national brut. Un peu plus de 5 p. 100 représenteront l'accroissement du volume, et 4 p. 100 l'accroissement des prix. C'est ce que mes conseillers avaient prévu, sans tenir compte des propositions que je présenterai plus tard. L'accroissement des prix prévu est en partie directement attribuable au versement de cotisations aux caisses des régimes de pensions du Canada et du Québec, ainsi qu'à la hausse de la taxe de vente provinciale annoncée récemment par l'Ontario, reflets d'une amélioration des services publics et sociaux.

En me fondant sur les impôts actuels et sur cette augmentation du produit national brut, je prévois que les recettes budgétaires de la prochaine année financière seront d'environ 8,220 millions de dollars et accuseront ainsi une augmentation de 7 p. 100. Des raisons particulières font que l'augmentation des recettes sera inférieure à ce qu'elle devrait être normalement à la suite d'une aussi forte augmentation du PNB. En premier lieu, la réduction de 1965 de l'impôt sur le revenu n'est entrée en vigueur que le 1^{er} juillet. En année financière pleine, il nous en aurait coûté bien davantage. En second lieu, en 1966, il y a un nouvel abattement de trois points de pourcentage de l'impôt de base sur le revenu en faveur des provinces. En troisième lieu, les cotisations des employés et des patrons au régime de pensions du Canada et au régime de pensions du Québec, inaugurés au début de l'année, sont déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Enfin, en 1965-1966, les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés comprenaient des recettes supplémentaires à l'égard de l'avancement de la période